



Monitorat fédéral de Ski Alpin



La Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) a reçu un agrément de son ministre de tutelle. A ce titre, la FSGT assure la formation et le perfectionnement de ses cadres bénévoles. Ces cadres peuvent enseigner toutes activités sous le statut de bénévole (pas de rémunération) et seulement dans le cadre des structures fédérales (comité régional, départemental, clubs, et affiliés.)

La FSGT a donc comme mission d'organiser la formation initiale et continue de ses animateurs bénévoles ainsi que d'élaborer, délivrer, contrôler ses diplômes.

La FSGT délivre ainsi, le Brevet Fédéral (BF) d'Animateur avec option X activité sportive. Le BF comporte deux parties : une partie commune à toutes les activités (tronc commun) et une partie spécifique.

Le Ski alpin – Le nom du diplôme :

Il porte la dénomination de « Moniteur-Educateur ». Celui-ci comporte trois degrés. Ces degrés d'enseignement permettent d'enseigner à leur titulaire la pratique Ski alpin en fonction du niveau initial du pratiquant.

Pré-requis à la formation :

Au 1^{er} jour de la formation, il est indispensable que le stagiaire « Moniteur-Educateur 1^{er} degré » soit :

- Licencié à la F.S.G.T et autorisé par le Président de son club ou de la section.
- Agé de 16 ans,
- Volontaire, bénévole et reconnu par son club (Livret Fédéral d'Animation),
- Capable de maîtriser l'évolution de base sur piste rouge.

Au 1^{er} jour de la formation, il est indispensable que le stagiaire « Moniteur-Educateur 2^{ème} degré » soit :

- Licencié à la F.S.G.T et autorisé par le Président de son club ou de la section.
- Agé de 16 ans,
- Volontaire, bénévole et reconnu par son club (Livret Fédéral d'Animation),
- Capable de descendre avec aisance une piste rouge et de maîtriser l'évolution de base toute neige, tout terrain ou justifier un niveau de classe 4.

Au 1^{er} jour de la formation, il est indispensable que le stagiaire « Moniteur-Educateur 3^{ème} degré » soit :

- Licencié à la F.S.G.T et autorisé par le Président de son club ou de la section.
- Titulaire du brevet de « Moniteur-Educateur 2^{ème} degré » depuis au moins 1 an et capable de justifier une expérience d'enseignement d'au moins 2 ans,

- Agé de 18 ans,
- Volontaire, bénévole et reconnu par son club (Livret Fédéral d'Animation),
- Capable de maîtriser des mouvements évolués perfectionnés sur tous types de piste et sur tous types de neige.

Condition de certification :

- **La délivrance du brevet fédéral mention « Moniteur-Educateur 1er degré » nécessite :**
- Etre âgé de 18 ans.
- La prise en charge d'au moins 6 séances pédagogiques d'un groupe de niveau équivalent 1ère classe. Ces séances doivent être supervisées par un tuteur (1er degré minimum).
- La validation de l'UC2 1er degré (maîtrise des éducatifs relatifs aux capacités techniques à faire apprendre),
- La validation de l'UC1,
- La possession d'un diplôme de secourisme (PSC1) est conseillée.
- La capacité de maîtriser et de démontrer les techniques jusqu'à la classe 2 et les éducatifs qui s'y rattachent.

- **La délivrance du brevet fédéral mention « Moniteur-Educateur 2ème degré » nécessite :**
- Etre âgé de 18 ans.
- La prise en charge d'au moins 6 séances pédagogiques d'un groupe de niveau équivalent 2ème classe et 3ème classe. Ces séances doivent être supervisées par un tuteur (2ème degré minimum).
- La validation de l'UC2 2ème degré (maîtrise des éducatifs relatifs aux capacités techniques à faire apprendre),
- La validation de l'UC1,
- La possession d'un diplôme de secourisme (PSC1) est conseillée.
- La capacité de maîtriser et de démontrer les techniques jusqu'à la classe 3 et les éducatifs qui s'y rattachent.

- **La délivrance du brevet fédéral mention « Moniteur-Educateur 3ème degré » nécessite :**
- La prise en charge d'au moins 6 séances pédagogiques d'un groupe de niveau équivalent 4ème classe ou compétition. Ces séances doivent être supervisées par un tuteur (3ème degré minimum).
- La validation de l'UC2 complet.
- La possession d'un diplôme de secourisme (PSC1) est conseillée.
- La capacité de maîtriser et de démontrer les techniques jusqu'à la classe 4 et les éducatifs qui s'y rattachent.
- Une expérience basique de la compétition et des nouvelles glisses.